

Dans un communiqué, la **Conférence épiscopale a dressé une nouvelle fois un tableau très sombre de la conjoncture**. Les évêques dénoncent pêle-mêle la corruption, la gabegie, le mensonge, les promesses en l'air, l'hypocrisie, la course aux sièges, le népotisme, le marchandage de postes aux plus offrants, la destruction de l'environnement et les tueries. Pour conclure : « *la bonne gouvernance implique le souci de l'intérêt général, le respect des droits de l'homme et l'écoute de tout un chacun* ».

75% des Malgaches sont insatisfaits de la mise œuvre de la démocratie, selon la dernière enquête Afrobaromètre. Une proportion d'insatisfaits qui a presque doublé en une décennie. Seul un Malgache sur deux aspire à la démocratie, même si ce taux augmente d'année en année. Il ressort également de l'enquête que les espoirs apportés par le retour d'un président élu, il y a deux ans, se sont évanouis. Par rapport aux autres peuples qui ont répondu à ce même sondage, les Malgaches sont les plus mécontents de leur démocratie.

Le dossier du député Niarisy Mara d'Ankazoabo Atsimo, soupçonné d'être impliqué dans les vols de bœufs dans sa circonscription, agite l'Assemblée nationale et provoque de vives tensions avec le gouvernement. 23 individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire, dont des proches du parlementaire, ont été déférés au parquet. La vice-présidente de la Chambre basse, Me Hanitra Razafimanantsoa, a annoncé que le bureau permanent s'opposera à la levée de l'immunité du député. Une commission d'enquête parlementaire s'est rendue à Ankazoabo Atsimo. Sa mission s'est achevée dans un climat de tension avec la population. Le gouvernement devait dépêcher également sa propre équipe d'enquêteurs.

Plusieurs autres demandes de levée d'immunité parlementaire ont été déposées mais les élus font corps pour s'y opposer. L'une des demandes concerne la députée Mapar d'Antananarivo, Lanto Rakotomanga, appréhendée dans son véhicule avec une très forte somme d'argent d'origine douteuse dissimulée dans son coffre et qui aurait pu être destinée à acheter le vote de ses pairs lors du récent bras de fer avec l'exécutif.



L'état de santé du Premier ministre, qui a quitté précipitamment le pays pour la France, a alimenté les rumeurs les plus alarmistes. La Primature a communiqué très tardivement sur ce départ, laissant filtrer que le chef du gouvernement devait subir un « *check-up* » dans un hôpital parisien. Les deux têtes de l'exécutif se sont trouvées pour quelques jours absentes du pays, l'intérim revenant à Rivo Rakotovao, titulaire d'un super-département ministériel et président du parti présidentiel HVM. Le retour du chef de gouvernement a été annoncé, après deux semaines d'absence.

Les 19 communes qui avaient vu les résultats du scrutin communal du 31 juillet invalidés sont retournées aux urnes. Neuf d'entre elles reviennent au HVM, trois au Mapar d'Andry Rajoelina.

L'administration travaille à la rédaction d'une loi régissant le fonctionnement des organisations de la société civile (OSC). A cet effet, 80 organisations ont été fédérées sous une bannière commune en vue de les associer aux travaux. Néanmoins, l'approche serait loin d'être inclusive et laisserait sur la touche une large frange d'OSC qui redoutent que la démarche accouche d'un texte liberticide.

Le conflit opposant le fondateur du groupe Tiko, Marc Ravalomanana, au gouvernement au sujet de la propriété de terrains cédés à une société d'aménagement en vue de la construction du village de la Francophonie, pour le Sommet de novembre 2016 n'a pas trouvé d'issue. Aux yeux des observateurs, le litige risque de compromettre le pacte de non-agression annoncé entre le chef de l'Etat et l'ancien président.

Près de deux mois après la prise de fonction de Lalao Ravalomanana le redressement de la capitale se fait attendre. Aucune réalisation concrète n'a été engagée alors qu'il y a urgence en ce début de saison des pluies. La capitale reste livrée à l'anarchie. La première magistrate est confrontée à de multiples difficultés d'ordre administratif. Le budget communal est exsangue. Le camp Ravalomanana tient pourtant à démontrer que la coopération de la mairie d'Antananarivo avec les partenaires étrangers est bien engagée. Les rencontres de Lalao Ravalomanana avec ses hôtes étrangers ont attiré l'attention des observateurs. Dans la perspective des futures présidentielles, le couple Ravalomanana s'attache en effet à faire la démonstration qu'il bénéficie de la confiance des bailleurs de fonds mais pour l'heure ces concours ne se sont pas concrétisés.

Les missions de la CENIT ont pris fin avec la publication des résultats des communales partielles. Après une entrée en fonction précipitée, les performances de la CENI, sa remplaçante, sont attendues de pied ferme à l'occasion des **sénatoriales de fin décembre**. Le KMF/CNOE, plusieurs partis et candidats ainsi que le bureau de l'Assemblée nationale ont fait part de leurs préoccupations quant à l'organisation de ce scrutin qui ne garantirait pas la confidentialité du vote des grands électeurs. Des partis s'élèvent en outre contre la possibilité laissée aux hauts fonctionnaires de se porter candidats, à l'instar de trois chefs de région qui se présentent sous l'étiquette du parti présidentiel HVM, accusé, comme pour les communales, d'utiliser les prérogatives et moyens de l'Etat. *L'Express* s'étonne que soit passée sous silence la question des élections régionales, qui, d'après les textes, devraient être

organisées dans la foulée des sénatoriales. La CENI prévoit d'adresser une interpellation écrite à un membre du gouvernement qui aurait exercé des pressions sur les élus pour qu'ils votent en faveur de son parti. L'ancien Premier ministre Omer Beriziky, candidat « *indépendant* » dans la province d'Antsiranana, dénonce la présence de trois exportateurs illégaux de bois de rose dans la liste des candidats du HVM.



Les revendications malgaches sur les îles Eparses restées sous administration française au moment de l'indépendance, continuent d'agiter le monde politique. Un « *Front patriotique* » s'est constitué, il exhorte le gouvernement à « *prendre ses responsabilités* ». La Russie, de manière inattendue, a volé au secours des nationalistes malgaches. Le dossier sera rouvert devant les Nations unies en septembre 2016, annonce Béatrice Atallah, ministre des affaires étrangères. La reconquête de la confiance des bailleurs de fonds et l'organisation du Sommet de la Francophonie de 2016 inciteraient cependant le pouvoir à la prudence, estiment les observateurs. La ministre reconnaît que depuis plusieurs années, bien que le sujet ait été systématiquement inscrit au programme des discussions du rendez-vous annuel de l'ONU, il a

toujours fait l'objet de demandes de report. La ministre française de l'Outre-mer, George Pau-Langevin, a programmé une visite sur les îles Tromelin et Glorieuses. Les observateurs n'ont pas hésité à interpréter ce déplacement comme la volonté pour la France de réaffirmer sa souveraineté sur ces îlots alors que des négociations devraient débiter avec la Grande île en vue du règlement du dossier.

Le droit à la nationalité est à modifier pour éliminer le risque d'apatridie. La question a été débattue lors d'un séminaire organisé à l'attention des députés par le PNUD et le HCR. Plusieurs catégories de personnes, notamment des *karana*, sont toujours considérées comme étrangères, alors qu'elles résident depuis plusieurs générations à Madagascar. La Grande île figure en outre parmi les 27 pays qui refusent à une certaine catégorie de femmes malgaches de donner leur nationalité à leur enfant.

L'OIF a dépêché dans la Grande île une mission pour évaluer l'évolution de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Une visite dans un contexte sécuritaire difficile, et qui fait suite au récent communiqué de la FIDH dénonçant de « *graves violations des droits humains* » dans la conduite des actions de maintien de l'ordre à l'université ainsi que dans le cadre de l'opération « *Fahalemana 2015* ». La presse a rapporté encore ce mois-ci plusieurs **exactions commises par les forces de l'ordre** dans ces opérations de « *pacification* ». **Des exécutions sommaires ont été pratiquées. La situation sécuritaire demeure préoccupante, l'insécurité est généralisée.** « *Les scènes de violences se multiplient à Madagascar* », rapportent des médias réunionnais. 42 organisations de la société civile ont signé une déclaration commune qui dénonce les exactions, abus, racket, tortures, exécutions sommaires et incendies de village perpétrés par les forces de l'ordre en charge de la lutte contre l'insécurité dans les zones rouges. De nouveaux cas de **justice populaire** ont été signalés, ainsi que des cas de kidnapping.

« **Face au risque terroriste, Madagascar saura-t-il ouvrir les yeux ?** », s'interroge *Tribune*, à la suite des attentats qui ont frappé la France. « *La proximité de Madagascar avec des zones dans lesquelles l'islamisme est présent (Kenya, Somalie, Comores) doit pousser à la vigilance* », écrit-il, ajoutant que le contexte malgache n'encourage pas à l'optimisme en raison de la corruption qui sévit parmi les forces de l'ordre et la justice, des trafics d'armes, de la porosité des frontières et du manque d'éthique de la classe politique. Un franco-malgache d'origine indo-pakistanaise soupçonné d'être lié à l'organisation « *Etat islamique* », connu des services de sécurité de l'hexagone, a été placé en garde à vue puis relâché et placé sous surveillance.

Madagascar veut adhérer au GAFI (Groupe d'actions financières internationales), organisation régionale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour l'Afrique orientale et australe. Parmi les engagements que le pays devra prendre figurent l'adoption de lois efficaces pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le terrorisme et la mise en place d'une cellule de renseignements financiers efficace et indépendante.

La chasse aux fonctionnaires fantômes se poursuit. 2 256 retraités irréguliers ont été découverts suite aux contrôles effectués. Le ministère des finances a décidé de généraliser les opérations d'assainissement.

Le Bianco décide d'engager des procédures pour sanctionner les personnalités réticentes à déposer leur déclaration de patrimoine. Les personnalités politiques semblent être, toutefois, ménagées.

Pour lutter contre les fraudes douanières, l'Etat a décidé de faire appel à une société privée pour renforcer le contrôle a posteriori des marchandises importées. L'appel à manifestation d'intérêt a provoqué une levée de bouclier de la part du syndicat des employés des douanes, qui se verraient déchargés de cette mission.

L'ex-député Camille Omar El-Mektoub, accusé de traite de personnes, a été maintenu en prison. Placé en détention préventive le 30 septembre, le jugement du tribunal correctionnel a été reporté. Gérant de la filiale

malgache d'une compagnie de recrutement basée en Arabie Saoudite, l'ex-député s'est fait cueillir par la police criminelle fin septembre, lorsque des mouvements suspects de jeunes femmes dans les locaux de sa société ont alerté les autorités. Elles étaient sur le point de s'envoler pour le Moyen-Orient, en violation de l'interdiction d'expatriation de travailleurs vers cette région du monde, prononcée en 2013.

Un réseau de traite ayant à sa tête un Malgache démantelé à Mayotte. Composé de 12 personnes, dont 6 Malgaches, il faisait entrer clandestinement des migrants à Mayotte, principalement des prostituées. Le réseau exportait également de la drogue depuis la Grande île.

Un pas a été fait pour lutter contre le travail des enfants dans la filière vanille. Selon l'OIT, 20 000 enfants sont employés dans la filière en région Sava. Un code de bonne conduite a été signé à Sambava par une vingtaine d'opérateurs. Robert Yamate, ambassadeur des États-Unis, se réjouit de la signature de cet accord. « *Les États-Unis importent le tiers de la production de vanille de la Grande île. Les consommateurs sont très attentifs aux conditions de production, notamment le respect des droits de l'homme* », a-t-il indiqué.

Les jeunes déscolarisés ou n'ayant jamais été scolarisés représentent près de 2,5 millions d'enfants, soit 38 % des jeunes de 6 à 19 ans. 82 % d'entre eux n'ont pas dépassé les 5 années du primaire, selon le ministère.

Les actions en faveur de l'insertion communautaire des jumeaux de Mananjary se poursuivent. Le logement communautaire relai construit suite à une mobilisation de ressources du PNUD, de la BFV Société Générale et de l'ambassade de France a été inauguré. Il accueillera les parents qui ont choisi de garder leurs enfants jumeaux et contribuera au renforcement de l'autonomisation des parents de jumeaux de la communauté Antambahoaka.

La pneumonie reste la première cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Selon les enquêtes de suivi des OMD, 10,7 % des enfants malgaches présentent des symptômes d'infection respiratoire aigüe.

L'Unicef estime à 9,6 millions le nombre de Malgaches qui ne disposent pas de toilettes et qui défèquent à l'air libre. Madagascar est l'un des pays où le taux de défécation à l'air libre est le plus élevé. L'OMS rappelle que cette situation entretient le cercle vicieux de la maladie et de la pauvreté. Elle impacte directement l'amélioration de la condition d'existence des populations dans les domaines de la malnutrition, de l'éducation, de la sécurité pour les femmes et les jeunes filles, de l'environnement.

D'ici à 2020, 90 % de la population devraient avoir effectué le test du VIH/Sida et d'ici 2030 aucune nouvelle infection ni décès lié au VIH/Sida, ni exclusion de personnes vivant avec le VIH, ne devraient plus être enregistrés. Les moyens pour atteindre ces objectifs restent toutefois à trouver. Un gap de 9 millions de dollars subsiste, selon la directrice régionale de l'ONU/Sida. Le projet de loi de finances 2016 ne prend pas en compte ce besoin de financement. La disponibilité des médicaments reste également au cœur des préoccupations.

Madagascar se dote d'un Observatoire des médias. Ses objectifs : fournir des analyses sur les pratiques médiatiques, organiser des formations et des rencontres pour améliorer la qualité et l'indépendance de la presse malgache, dans un environnement où les journalistes sont précarisés et soumis à des pressions politiques. L'Observatoire veillera également à l'application de la réglementation régissant les médias et encouragera l'élaboration de nouveaux textes en phase avec la révolution numérique et les nouveaux modèles médiatiques.

L'ambassadeur des États-Unis espère que le code de la communication en préparation apportera des garanties aux médias, notamment dans le cas de poursuites pour diffamation. La législation actuelle peut, selon lui, inhiber ou dissuader les individus et les groupes à exercer leur droit à la contestation.

Le Collectif Tany, l'association Mazoto et le Craad-OI se disent préoccupés par les conditions d'exploration de terres rares de la société Tantalus dans la péninsule d'Ampasindava « *Allons-nous faire subir aux Malgaches les dégâts environnementaux et humains que les autres pays du monde ont refusés ?* », s'interroge-t-il.

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de La Réunion s'est déclaré favorable à l'importation de roches en provenance de Madagascar. Le préfet a donné son autorisation, assortie de conditions strictes. La première cargaison de 10 000 tonnes de roches massives a été expédiée. Au total 221 000 tonnes de galets sont attendues de Colas, attributaire avec Bouygues et Vinci du marché de construction de la Nouvelle Route Littorale.

« Le trafic de pierres précieuses et d'or a fait perdre à l'Etat près de 10 milliards de dollars ces 15 dernières années », affirme le président du syndicat des professionnels des petites mines de Madagascar. Les exportations illicites de pierres précieuses et d'or seraient à 95 % le fait d'étrangers. Près d'un million de personnes vivent directement des petites mines, dont cinquante mille seulement sont employées dans le secteur formel.

Le lancement d'appels d'offres internationaux pour l'attribution de blocs pétroliers devra attendre la révision du code. Madagascar dispose encore de nombreux blocs non attribués, aussi bien en zone terrestre qu'en zone maritime. De nombreux pays sollicitent l'exploration de ces blocs.

La CITES demande des précisions sur le projet gouvernemental de mise aux enchères des stocks de bois précieux saisis, avant de donner son aval. Certains points du projet suscitent des réserves. Il s'agit notamment de la répartition des recettes issues de la vente. Le cas des stocks privés soulève également des questions, en particulier au sujet des avantages qui pourraient être accordés à ceux qui se déclarent en être propriétaires.

Un tribunal de Singapour a levé la saisie de 30 000 rondins de bois de rose. La cargaison avait été interceptée en mars 2014. L'affaire opposait les autorités locales à une société appartenant à un chinois. Le tribunal a justifié la levée de la saisie en faisant valoir que la cargaison était en transit pour Hong Kong. *Mongabay* se demande si cette décision ne résulterait pas du passage d'une délégation malgache en janvier 2014, délégation qui aurait confirmé aux autorités locales que l'expédition avait bien reçu une autorisation, alors même que l'exportation de bois précieux demeurait interdite en application d'un décret d'avril 2010. La délégation malgache comprenait deux ministres de l'environnement : Anthelme Ramparany, membre du gouvernement sortant, et Ralava Beboarimisa qui venait de prendre ses fonctions. L'importateur chinois disposerait d'un vaste réseau de blanchiment d'argent à Madagascar. Le ministre Ralava Beboarimisa a confié le dossier à un cabinet international d'avocats. La partie adverse a fait appel. La levée de la saisie-séquestre des 30 000 rondins serait suspendue.

La plateforme de la société civile œuvrant pour le foncier juge irrecevable la modification de la lettre de politique foncière adoptée en conseil de gouvernement le 5 août. Onze points importants qui priorisaient les citoyens malgaches dans le domaine foncier ont été retirés du texte initial.

Les activités de la société Fuelstock Mada mises en cause par Madagascar Environmental Justice Network. Société de droit malgache, elle ambitionne d'être leader dans la production de biocarburant à Madagascar. La société exploite 600 ha des 2 000 ha qui lui ont été attribués dans la région Boeny par l'État par le biais d'un bail emphytéotique très avantageux. Des propriétaires de terrains auraient été floués, leurs droits bafoués. Les insecticides employés sur la plantation sont toxiques aussi bien pour les employés, dépourvus de protection, que pour l'environnement. La majorité des employés vivent dans la précarité et l'insécurité alimentaire.

Les impacts de la menace de famine ne se font pas seulement ressentir dans le Sud. Le Nord-Ouest de la Grande île subit les conséquences des déplacements massifs de populations. Des communautés de base de la région Boeny s'inquiètent des menaces qui pèsent sur leur environnement. Des conflits fonciers sont nés entre les populations locales et les migrants.

L'Alliance Voahary Gasy (AVG) soupçonnée de détournement. Les soupçons portent sur de fausses factures relatives à des activités de l'association financées par une ONG internationale. Un audit serait en cours. Des révélations jugées préoccupantes, l'AVG ayant acquis ces dernières années une forte crédibilité jusque dans les milieux internationaux, notamment pour la lutte menée contre les trafics de bois précieux.

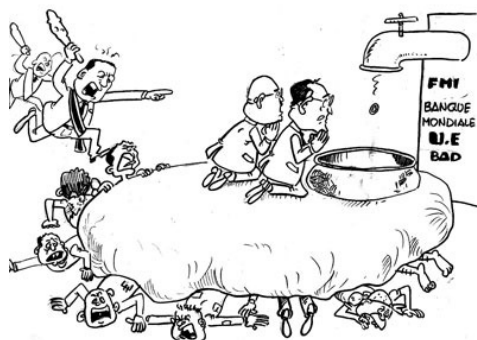
Le SeFaFi pointe du doigt la faiblesse de la politique environnementale, alors que le pays est l'un des plus vulnérables au changement climatique. Il attend de savoir comment les dirigeants vont tirer parti des négociations qui vont s'engager dans le cadre de la COP21 et comment l'État compte intégrer les objectifs du développement durable dans sa politique générale. Il escompte aussi que la Grande île mette fin à un certain nombre de pratiques néfastes et envisage la question écologique au-delà de la protection de l'environnement. Initialement, la délégation malgache à la COP21 devait être forte de 107 membres. Le chiffre a fait scandale. Il a été ramené à 40, suite notamment aux exigences posées par les organisateurs, confrontés à des questions de sécurité dans le prolongement des attentats qui ont frappé la France. Pour faire face aux conséquences du changement climatique, le ministre de l'environnement estime les besoins du pays d'ici 2030 à 42 milliards de dollars soit quatre fois le PIB du pays.

Les conditions de rééligibilité de Madagascar au Millenium challenge Account (MCA) seront plus strictes, annonce la vice-secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines. Le conseil d'administration du MCA se réunira en décembre pour arrêter la liste des pays remplissant les conditions requises.

Signature du Programme indicatif national (PIN) à Bruxelles entre Hery Rajaonarimampianina et le commissaire européen en charge de la coopération internationale et du développement. L'accord confirme l'aide au développement d'un montant de 518 millions d'euros promise par l'UE dans le cadre du 11ème FED. Outre l'aide bilatérale, Madagascar pourra également bénéficier des programmes régionaux de l'UE et des lignes budgétaires thématiques. L'UE attend maintenant les propositions de projets du gouvernement pour débloquer les fonds. La signature de l'accord avait été précédée d'un nouveau « *Dialogue politique* » **Madagascar/UE** au cours duquel les partenaires européens ont mis en garde les dirigeants malgaches sur les défis à relever avant la Conférence des bailleurs et des investisseurs prévue à Paris au second semestre 2016. Beaucoup reste à faire en matière de transparence, de libre concurrence, de bonne gouvernance, de rigueur et d'orthodoxie financière, ont-ils

prévenu. « Il faut l'avouer, il y a une certaine régression. Le pays reste fragile du point de vue politique et sécuritaire » a notamment déclaré l'ambassadeur de l'UE, Antonio Sanchez-Benedito.

Le dernier « Diagnostic systématique du pays » (DSP) de la Banque mondiale sur Madagascar a mis en évidence les maux qui bloquent son développement. L'établissement de la bonne gouvernance est posé comme le préalable à une croissance économique soutenue et inclusive. La fragilité du pays serait due, pour la Banque, au fait que l'Etat de droit n'est pas respecté et que le système judiciaire est défaillant. Pour Coralie Gevers, représentante résidente de la Banque, « *Le constat est assez accablant* » mais Madagascar ne peut être abandonné par les bailleurs, au risque de provoquer une crise sociale majeure. Les aides octroyées seront donc « *calibrées* ».



Le conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement de 42,1 millions de dollars en faveur de Madagascar, au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR). Un prêt « à minima » puisqu'initialement son montant devait s'élever à 220 millions de dollars. La FCR a pour but d'aider les autorités à satisfaire leurs besoins urgents de financement de la balance des paiements. L'institution a donné son aval à un programme de référence de 6 mois, jusqu'à fin mars 2016, ayant pour but d'aider le pays à mettre en œuvre les réformes présentées comme un préalable à une demande ultérieure d'accord au titre de la Facilité élargie de crédit

« Le financier des barons de la Transition arrêté. Le milliardaire Sam Pa intercepté en Chine pour corruption », titre Ma-TV. Les pays

occidentaux ont soupçonné ce riche homme d'affaires d'avoir financé de manière occulte des régimes issus des coups d'État sur le continent africain, notamment à Madagascar. Il aurait également financé des partis politiques lors des élections présidentielles et législatives de 2013.

Les actes de corruption et de favoritisme au sein de la Jirama auraient laissé un trou de 30 milliards Ar, révèle le Bianco. La société d'État a de tous temps été considérée comme la vache à lait des tenants du pouvoir. L'organisme anti-corruption semble désarmé devant l'ampleur du phénomène, écrit *L'Express*. Une cinquantaine d'employés, de hauts cadres de la Jirama et du ministère de tutelle, poursuivis pour détournement, vols, corruption et attributions de marchés publics illégaux, ont été laissés en liberté provisoire et continuent à exercer leur activité. Le Bianco dénonce les dysfonctionnements du système judiciaire, qui ne donne pas suite aux dossiers transmis.

Au nom de *l'Open sky*, la compagnie **Air Madagascar** serait menacée par les faveurs accordées par le pouvoir à la concurrence, tant sur les vols intérieurs que sur les vols internationaux. Selon certaines rumeurs, la nouvelle compagnie privée Madagascar Airways aurait pour actionnaires Henry Rabary-Njaka, avocat au barreau de Paris, ex-président d'Air Madagascar, et ex-directeur de cabinet de la Présidence, ainsi que Rivo Rakotovo, ministre des projets présidentiels, président du parti présidentiel HVM. Turkish Airlines va pouvoir assurer trois vols hebdomadaires entre Antananarivo et Istanbul et des négociations seraient en cours avec des compagnies du Golfe. Air Madagascar a annoncé par ailleurs la suspension de ses vols vers la Chine début 2016. Le nouveau DG d'Air Madagascar, le canadien Gilles Filiatreault, prépare la recapitalisation de la compagnie.

La région Androy reste la région la plus pauvre de la Grande île, avec un taux de pauvreté atteignant 97 % de la population, selon les dernières données de l'Instat.

La Banque mondiale chiffre l'appauvrissement de Madagascar. D'après son « *Diagnostic Systématique de Pays (SCD)* », « *la richesse totale de Madagascar a décliné avec le temps et l'amoindrissement de son capital naturel a été plus marqué. Si Madagascar présentait une richesse par habitant de 7,955 dollars en 1995, en 2011 cette valeur avait chuté à 7,176 dollars (baisse de 10 % en termes réels). La baisse en termes réels du capital naturel a été encore plus marquée, à hauteur de 26 %, passant de 2,796 dollars par habitant en 1995 à 2,078 dollars en 2011.* Madagascar détient l'un des PIB par habitant (271 dollars) les plus bas du monde. Ce montant, calculé en dollars constants de 2005, correspond à la moitié environ de ce qu'il était en 1971, année où il a atteint le pic de 501 dollars.

La société civile critique le projet de loi de finances 2016. « *La société civile demande plus de transparence et considère trois secteurs comme étant prioritaires : le secteur rural, la santé et l'éducation* », explique Jean-Pierre Rakotofiringa, président du CCOC, au nom de douze groupements et organisations qui se sont réunis pour mettre en commun leurs observations. En matière d'éducation, le projet ne permet pas de respecter les engagements pris par Madagascar dans le cadre du « *Partenariat mondial pour l'éducation* ». Le budget consacré à la santé est très inférieur à ce qu'exigerait la mise en œuvre du « *plan de développement du secteur santé* » pour la période 2015-2019. Enfin, alors que le gouvernement s'était engagé à affecter annuellement au moins 10 % du budget au secteur rural, la loi de finances 2016 ne lui consacre que 5 %.

De 437 000 tonnes en 2014-2015, les importations de céréales vont connaître un sommet pour la période 2015-2016 et atteindront 551 000 tonnes, dont 331 000 tonnes de riz. La prévision d'importation de 200 000 tonnes de riz, avancée par le ministère de l'agriculture en avril, se trouve ainsi nettement révisée à la hausse. D'année en année le pays accroît ses importations. Plus que par le passé, les riziculteurs font face à des aléas climatiques fréquents, intenses et étalés dans le temps.